

Société(suite et fin) :
Akoss avait le diable dans les hanches P 5

Incident à l'église St Augustin d'Amoutivé
L'église catholique entretient des relations en dents de scie avec le pouvoir P 3

Examen des Politiques Commerciales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Genève : le tour du Togo pour les 2 et 4 juillet prochain. P 2



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 078 Mercredi 27 juin 2012 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Les chiffres sont redoutables

Les informations économiques sont parfois redoutables ; on ne peut pas leur faire dire impunément tout ce que l'on veut.

Un estimé confrère dont il sied de taire le nom a cru devoir faire œuvre utile en accusant le gouvernement de détournement de fonds mis à disposition par deux institutions très sérieuses : la banque mondiale et la banque africaine de développement.

Alors que le rapport conjoint des deux institutions parlent non sans satisfaction d'un décaissement de 45% sur les fonds alloués, le confrère a préféré annoncer 45% de fonds volatilisés dans la nature, ce qui lui a donné l'occasion de se fendre d'une tirade mémorable sur la corruption de nos gouvernants.

Renseignements pris à la source, l'estimé confrère a tout simplement fait une diffusion de fausse nouvelle. Le grand drame dans ce grand écart, c'est qu'il est bien difficile de dire si le confrère a simplement mal lu le rapport conjoint ou s'il l'a pas lu du tout. Ce qui revient d'ailleurs au même. ■

La Rédaction



Dialogue politique

Le Premier Ministre pourrait rencontrer les membres du Collectif sauvons le Togo dès jeudi P 3

L'Ambassadeur Nakpa Polo a présenté ses lettres de créances hier à Berne au Conseil Fédéral Suisse P 7

Le Collectif « sauvons le Togo » a mis la charrue avant les bœufs:

Après les violentes manifestations, des meeting pour expliquer P 3

Civisme Ces barricades anarchiques devant les maisons à éviter P 2

Examen des Politiques Commerciales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Genève : le tour du Togo pour les 2 et 4 juillet prochain.

Une délégation interministérielle dirigée par le Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé est à pied d'œuvre pour se rendre à Genève, objectif : exposer la politique commerciale de notre pays pour qu'elle soit scrutée, examinée à la loupe par l'institution dirigée par le Français Pascal Lamy aux fins de savoir si elle respecte bien les règles du système commercial multilatéral.

Cette procédure obéit à l'annexe 3 l'Accord de Marrakech qui institue l'OMC et sert d'aiguillon à la transparence des politiques commerciales des Etats membres voulue et recherchée par l'organisation. Tous les pays sont ainsi appelés tous les 5 ou 6 ans à exposer leurs politiques commerciales devant l'institution de la rue de Lausanne à Genève.



Pascal Lamy

Notre pays passe son examen conjointement avec d'autres pays frères de la sous-région en l'occurrence la Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau.

Depuis que l'Organisation Mondiale du Commerce a été portée sur les fonts baptismaux en 1995. C'est la troisième fois que le Togo se prête à cet exercice. La première fois c'était en 1999, la seconde en

2006.

Le Togo dans son rapport dont Le Liberal a eu copie va insister sur les efforts qu'il a consentis ces dernières années dans la libéralisation des échanges qui à vrai dire est chapeauté par l'UEMOA. Les efforts pour renouer avec la croissance sont évoqués sans oublier ceux qui s'inscrivent dans le cadre de la politique du Gouvernement en matière de développement économique et social.

Selon des sources proches du dossier si le Togo peut se targuer d'un bilan honorable, on note au niveau des questionnaires des autres pays déjà parvenus au Secrétariat de l'OMC, une tendance à en savoir plus sur ce qui empêche l'octroi d'une troisième licence au niveau des opérateurs des téléphonies mobiles au Togo. ■

P.F

Civisme: Ces barricades anarchiques devant les maisons à éviter

Le phénomène est très fréquent à Lomé surtout en période de saison de pluie. Il s'agit de la tendance qu'ont certaines personnes à se considérer comme propriétaire de la devanture de leur propriété, mettant du coup une confusion entre la propriété et la servitude. Ce fléau s'affirme beaucoup plus en saison pluvieuse où l'on voit partout s'ériger aux côtés des bourbiers de nos quartiers divers barrages avec des bûches, des briques et de tout ce qui peut servir de barricades pour empêcher les usagers des rues et surtout les automobilistes de circuler librement. Deux raisons majeures l'expliquent: d'abord certaines personnes évoquent l'insécurité environnementale de leur habitat, se targuant d'avoir effectué le remblayage et les opérations de salubrité et de sauvegarde de leur rue avec des fonds propres et s'estiment avoir un droit légitime sur cette dernière et enfin on note

la méconnaissance totale de la population des normes cadastrales et foncières de notre République notamment le décret foncier du 24 juillet 1906. Il est ainsi important de rappeler à tout un chacun qu'on n'est que propriétaire de son domaine et que la jouissance de nos devantures et de nos rues n'est en fait qu'une servitude. Faire donc obstruction à la libre circulation des autres personnes, soient-elles conductrices d'automobiles est un acte incivique et qui tombe de ce fait sous le coup de la législation. En réalité, la loi n'autorise à occuper qu'un mètre de la devanture pour la construction des palettes de portail ou de garage, ce qui n'est d'ailleurs qu'une cession emphytéotique. Il urge alors que les populations riveraines au niveau de certaines voies inondables cessent de propager ces pratiques à l'origine parfois des querelles et bagarres. ■

Democrate K.

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoé
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: «Pensez-vous qu'un dialogue entre la classe politique soit encore possible avant les législatives»

Eric TANANDE, Journaliste TV2



A l'heure actuelle de notre histoire commune il est clair que la classe politique togolaise est sur les "ring". Les événements récents que notre pays a connus, sont la preuve que la cohésion est loin de régner entre les acteurs de la classe politique qui continuent à jouer au "mythe de Sisyphe, c'est à dire à tourner en rond autour des questions électorales, alors que le temps avance vers les échéances. Et l'on se demande si les différents protagonistes finiront par s'entendre sur l'essentiel; or qui dit s'entendre, dit dialoguer. Un dialogue qui reste le seul recours à notre avis;

la rue ayant montré ses tares et ses limites. Pour l'intérêt supérieur du pays, un dialogue s'impose mais, l'instauration de ce dialogue que tous les togolais attendent dépend de la volonté et du patriotisme des acteurs politiques. Comme un adage le dit "il n'est jamais trop tard pour mieux faire". Il est vrai que le temps presse, mais avec un peu de volonté on peut dialoguer et s'entendre. Alors, oui, un dialogue est possible entre la classe politique avant les législatives. Mais attention, il ne suffit pas de dialoguer pour dialoguer. ■

Olivier ADJA, Directeur de l'agence Afreepress



La classe politique a-t-elle le choix de ne pas dialoguer avant la tenue des prochaines élections législatives et locales au Togo? C'est de cette manière que je suis tenté de reformuler votre question et la réponse est évidemment «NON». Une de nos armes les plus puissantes au monde, c'est le dialogue, dit une sagesse africaine. Je crois que la classe politique togolaise doit faire sienne cette sagesse car même après les guerres les plus sanglantes, on finit toujours par s'asseoir autour d'une table pour discuter. C'est au Togo seulement qu'on assiste à ce phénomène bizarre qui consiste à marcher, je dirai, à manifester pour demander à dialoguer. Tout est fait pour retarder, voire

refuser le dialogue. Le gouvernement dit vouloir dialoguer avec l'opposition, et l'opposition de même. Mais depuis près de deux semaines, personne ne dialogue avec personne. On nous dit chaque fois que certains partis de l'opposition lorsqu'on les appelle à dialoguer, refusent cette main tendue. Oui, c'est vrai! Mais est-ce la raison pour laquelle on doit refuser de recourir au dialogue pour éviter une situation dramatique pour notre pays? Je préfère encore mieux le dialogue que de voir le sang à nouveau couler au Togo. Mais il faut aussi un dialogue sincère dépouillé des arrières pensées et des calculs électoralistes. ■

Senam AWUKLU, Administrateur du site www.eglobalnews.net



Nous sommes tous d'avis que le pays doit avancer et surtout avec tous ses fils. Il y a une crise de confiance actuellement au sein de toute la classe politique togolaise. L'urgence est de se retrouver autour d'une table et discuter. Il n'est jamais trop tard pour mieux faire, moi j'estime qu'un dialogue peut être encore possible, un dialogue sincère et sans hypocrisie. A

condition que chaque acteur joue pleinement son rôle. Pour des élections législatives apaisées et surtout exsangues de toute violence, une table au dialogue s'impose pour redéfinir le contexte électoral et surtout taire les rancœurs. Chacun gagnera, pour éviter le pire à notre pays. ■

Dialogue politique

Le Premier ministre pourrait rencontrer les membres du Collectif «sauvons le Togo» dès jeudi

S'achemine-t-on vers une décrispation de la crise politique créée par les violentes manifestations du CST ? Une source digne de foi indique en tout cas que le Chef du gouvernement M Gilbert Houngbo pourrait rencontrer dès jeudi matin les membres du CST pour examiner les revendications de cette entité hétéroclite de partis politiques et d'associations de la société civile.

Depuis la vague d'interpellations et de gardes à vue de certains leaders du CST, les manifestations de rue ont été suspendues et un calme précaire règne dans la capitale. Ce calme est sans doute mis à profit par les protagonistes pour repenser les stratégies.

Pour les membres du CST il s'agit de trouver les moyens de trouver le moyen de donner un second souffle à la lutte et aux contestations.

Le gouvernement pour sa part est déterminé à aller au bout de sa logique de dialogue. Il est vrai que ceux qui sont assis à la table des discussions ne cassent pas dans la rue. Il faut donc trouver à tout prix les moyens de relancer le train des pourparlers pour aplanir les divergences.

Il faut rappeler que les revendications de l'opposition portent essentiellement sur le retrait pur et simple des récentes modifications



introduites dans le code électoral, sur le retour à la constitution du 14 octobre 1992 ainsi que la mise en œuvre complète de recommandations de la CNDH et de la CVJR.

Le gouvernement se dit toujours ouvert au dialogue. Tout porte à croire qu'à l'instar des autres fois les acteurs politiques togolais finiront par trouver un terrain pour préserver les acquis des 7 années de reconstruction dans lesquelles le Togo vient d'investir beaucoup d'énergie.■

Semy Mareka

Le Collectif «sauvons le Togo» a mis la charrue avant les bœufs Après les violentes manifestations, des meetings pour expliquer

Les manifestants qui ont battu pavé les 12 et 13 juin dernier à Lomé à l'appel du Collectif sauvons le Togo connaissent-ils réellement les raisons pour lesquelles ils marchaient ? C'est la question que l'on pourrait se poser dans la mesure où les organisateurs de la manifestation jugent à présent nécessaire d'expliquer aux populations sur le contenu de la plateforme rendu public depuis le 4 juin dernier.

Face à la presse hier après-midi Me Ajavon Zeus et ses compagnons ont dressé le bilan des mouvements de la semaine dernière avant d'annoncer pour les prochains jours, des meetings de présentation de la «plateforme citoyenne pour un Togo démocratique». Le collectif entend ainsi permettre au peuple de s'approprier le contenu de la plateforme.

Quand on sait que l'essentiel des revendications du collectif est contenu dans ce document de près de soixante pages, on peut alors conclure que la



plupart de ceux qui ont manifesté ignoraient en réalité tout des mobiles de la manif à laquelle ils ont activement participé. Le bon sens aurait voulu qu'on explique d'abord aux populations ce qu'on reproche au pouvoir avant de lancer les manifestants dans les rues. On comprend alors aisément l'attitude de certains manifestants qui ne comprenant rien de ce qui se passait se sont plutôt illustrés dans la violence en s'attaquant aux biens publics et privés. A l'heure du bilan, on note tout simplement des nombreux blessés et des dégâts matériels importants.■

P.F

Incident à l'église St Augustin d'Amoutivé L'église catholique entretient des relations en dents de scie avec le pouvoir

Les incidents survenus le 13 juin à la paroisse St Augustin d'Amoutivé, dans l'archidiocèse de Lomé ont provoqué la réaction de l'église à travers la Conférence des Evêques du Togo qui a condamné l'intrusion des forces de sécurité et les gaz lacrymogènes lancés en direction des manifestants qui ont choisi de se replier dans la Paroisse St Augustin après la guerre des pavés et pierres contre les forces de l'ordre. Les Evêques du Togo demandent avec insistance que les instigateurs de cette violation soient rappelés à l'ordre afin qu'ils prennent conscience de la gravité des actes qu'ils ont posés dans la maison de Dieu. Ces incidents relancent la vieille

guerre sourde entre l'Eglise catholique et le pouvoir.

Compte tenu de l'histoire de notre pays, une bonne partie de l'élite togolaise a été formée dans les écoles catholiques. Mais l'église a de tout temps entretenu des relations délicates avec les autorités politiques faites à la fois d'attirance et de défiance. C'est une sorte de « je t'aime moi non plus »

Pendant les années 90 et la fameuse époque de la Conférence nationale, l'Eglise Catholique la plus active sur les questions politiques, a fait l'objet de vives critiques pour son engagement aux côtés de l'opposition avec les légendaires phrases de Mgr Fanoko KPODZRO, Président de

la Conférence Nationale qui demandait avant toute prise de décision lors de ces importantes assises si « ça arrange l'opposition ». C'était les débuts et tout le monde a droit à l'erreur, Mgr KPODZRO reconnaîtra d'ailleurs dans son témoignage à la CVJR qu'il ignorait plusieurs plans de l'opposition à cette époque.

Cependant aux yeux de nombreux togolais, la CVJR a donné l'occasion à l'église catholique de gommer la mauvaise image laissée par les souvenirs de la Conférence nationale. Quoi qu'on dise Mgr Nicodème BARRIGAH a su mener à bien la délicate mission que le Chef de l'Etat lui a confiée même si la justice transitionnelle reste une notion



floue dans l'esprit de nombreux togolais.

En tout cas, les brouilles entre l'Eglise et le pouvoir n'ont jamais entraîné une rupture consommée ; depuis que le Gouvernement est revenu sur

les incidents de la paroisse d'Amoutivé avec des excuses encore plus fortes, tout porte à croire que la tradition sera respectée.■

Schmidt EZA

1ère édition Miss Castel au Broadway Night Club Une moto et d'autres prix pour la lauréate

Après le succès en 2010 du concours de beauté Miss Dopevi – en honneur à la boisson Doppel- le Broadway Night Club revient cette année avec un autre concept baptisé Miss Castel. Le lancement de cette compétition de beauté a été fait le jeudi 21 juin dernier au sein de cette structure à travers un cocktail de presse.

La première édition de ce concours de beauté dénommé Miss Castel se déroulera sur une séance de dix soirées au Broadway Night club. Ces soirées sont en même temps des soirées de présélection avant la grande soirée de remise de prix aux lauréates. La première soirée démarre le 06 juillet prochain. La compétition est ouverte à toutes les filles

majeures. Ce concours, parrainé par la Brasserie BB Lomé offrira des prix alléchants aux lauréates à savoir une moto, un écran plasma, des téléphones portables et une enveloppe de cent mille francs qui est le prix Broadway. L'objectif de ce concept est d'offrir aux vacanciers une belle ambiance tout en leur faisant connaître le Broadway : « Cette initiative c'est surtout pour mettre en valeur la beauté de la jeune fille. Pour nous c'est une fête avec les jeunes filles. Au départ on avait organisé Miss Dopevi. Cela a été un succès et cette année on a voulu rééditer l'ambiance mais on a préféré cette année porter le choix sur la boisson Doppel. Pour les prix, la Miss va gagner une moto, la première et la deuxième



dauphines un écran plasma. Et il aura le prix des autres sponsors comme des portables, des gadgets publicitaires enfin le prix Broadway qui est à cent mille francs », explique Sylva Ametoglo, le

Patron du Night Club. Pour le coordonateur de ce concours de beauté, Enyam Scandalocks, ce sera une soirée riche en couleurs car aujourd'hui, le Night club Broadway est une référence à Lomé et une chose est sûre, les vacanciers ne vont pas s'ennuyer à travers ces soirées qui s'annoncent très chaudes.

Il faut dire qu'environ une trentaine de candidates sont attendues pour cette compétition Miss Castel première édition au Broadway Night club. Le jury qui va sélectionner la plus belle de toutes se compose du public qui fera le déplacement au cours de ces dix soirées chaleureuses.■

Magloire A.

Beach Volleyball La Coupe d'Afrique des juniors s'ouvre à Lomé ce 28 juin

Le Togo est encore à l'honneur durant tout le week-end prochain. Les exploits de la Fédération Togolaise de Volleyball ont poussé les sommités du volleyball africain et mondial à choisir de nouveau le Togo pour abriter la grande phase finale 2012 de la Coupe d'Afrique des juniors de Beach Volleyball. Cette compétition qui se dispute à Lomé à partir de demain est en même temps les éliminatoires du Mondial 2012 dans la même catégorie. Ce qui sollicite encore les plages togolaises qui connaîtront une grande affluence tout au long de cette compétition. Les équipes juniors de plus de 16 pays africains sont déjà dans la capitale togolaise pour prendre part à l'édition 2012 de la Coupe africaine de Beach Volley Juniors Hommes et Dames. Le choix du Togo pour l'organisation de cette compétition s'explique par l'application rigoureuse des responsables de la Fédération Togolaise de Volleyball qui se montrent intègres dans les petites choses. Les responsables du Beach Volleyball africain et mondial ont porté leur choix sur le Togo suite à la bonne organisation des phases zonales de la coupe continentale des seniors l'année dernière à Lomé. C'est un choix qui confirme la confiance que les responsables de la Confédération africaine de volleyball (CAVB) ont placée en la Fédération Togolaise de Volleyball (FTVB) qui se professionnalise de plus en plus dans son fonctionnement. La compétition ouvre ses portes à partir de demain 28 Juin jusqu'au 02 Juillet 2012. Cette Coupe d'Afrique de Beach Volleyball concerne les jeunes joueurs

des deux sexes nés à partir de 1992. Pour la bonne organisation de la compétition, le Président de la FTVB, M. Ayaovi Babanawo vient de mettre sur pied 11 commissions qui vont fonctionner à divers niveaux tout au long de cette CAN. Seize (16) pays sont annoncés pour la compétition, y compris le Togo. Il s'agit de la Guinée Conakry, du Sénégal, du Cap Vert, de la Sierra Leone, du Niger, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Ghana, du Gabon, du Burundi, de l'Ouganda, du Kenya, de l'Afrique du sud, de la Namibie, des Iles Maurice et des Comores chez les juniors hommes. Côté dames, ce seront la Guinée Conakry, le Sénégal, le Cap Vert, la Sierra Leone, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Gabon, le Burundi, l'Ouganda, le Kenya, l'Afrique du sud, le Rwanda, le Zimbabwe et le Madagascar qui rivaliseront d'ardeur le titre de champion d'Afrique des juniors dames. Du côté des hommes comme du côté des dames, l'enjeu est de taille puisque cette Coupe d'Afrique des Nations qui se dispute à Lomé est en même temps les éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie. Le procédé est tout simple. Les six (6) premières équipes à l'issue du classement général de la compétition chez les hommes et chez les femmes iront à la Coupe du Monde tandis que les autres iront se reposer chez eux. Ces six (6) équipes seront les représentants de l'Afrique à la Coupe du Monde juniors du Beach Volleyball, qui se tiendra au Canada du 29 Août au 2 Septembre 2012. ■

BRHOOM Kwamé

Culture : Retour sur les pas des esclaves de Porto Séguero

De la chair de poule, de l'émoi, une impression de revenir deux siècles en arrière s'empare de nous, lorsque nous franchissons la porte d'entrée de la maison Wood.

La maison Wood (ou la maison des esclaves d'Agbodrafo ou de Porto Séguero : porte sûre, ou porte de sécurité ; nom donné à l'époque, à la ville d'Agbodrafo par les négriers portugais) reste le souvenir le plus marquant de la traite négrière au Togo.

Agbodrafo est situé dans la préfecture des Lacs au sud du Togo, à une quarantaine de kilomètres de Lomé.

Nous sommes au mois de juin, et c'est la grande saison pluvieuse au Togo. L'air frais, le ciel partiellement couvert, les traces de moisissures et les fleurs sauvages qui recouvrent le site accroissent notre fascination, à la vue de ce vestige du passé.

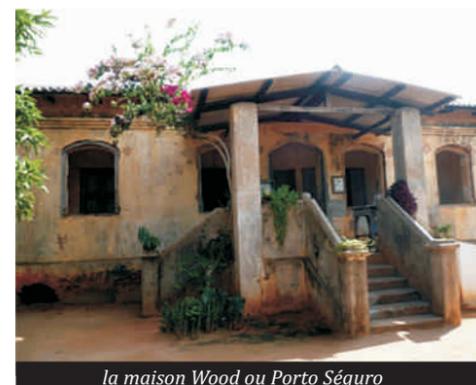
Le bâtiment dégage quelque chose de mystérieux, mais nous ne saurions le dire avec exactitude. Un silence pesant règne sur la maison quand nous nous y introduisons.

Le site et son historique

Construit dans la première moitié du XIXème siècle, la maison Wood possède une cave qui a servi d'entrepôt d'esclaves, lorsque la traite négrière est devenue illégale.

Le bâtiment est fait dans un style afro-brésilien. Il a une dimension de 21,60 sur 9,95 mètres, et est composé de six chambres (où se logeaient les négriers), d'un salon, d'un couloir à trois niveaux d'un mètre de large.

Sous le bâtiment, une cave de 1 mètre 50 de hauteur (équivalent aux dimensions des caves des navires des négriers),



la maison Wood ou Porto Séguero

servait à entasser des dizaines, voire des centaines d'esclaves, en attendant leur départ vers l'occident.

Porto Séguero était un site clandestin de la traite négrière, après l'abolition de l'esclavage dans le monde. Les esclaves étaient capturés dans toutes les contrées du Togo, depuis le grand nord jusqu'à la côte.

La maison des esclaves d'Agbodrafo est à ce jour, dans un état de détérioration avancée. Et ceci malgré le fait qu'elle ait été partiellement rénovée il y a six ans (juillet et août 2006).

Les autres vestiges du Togo

La maison Wood d'Agbodrafo fait partie d'une longue liste de vestiges de l'esclavage au Togo. Les grottes Nok de Tandjouaré, les marchés aux esclaves de Tchamba, Kpomé, Togoville (...), les cours d'eaux où les esclaves s'abreuvaient et se baignaient pendant leur acheminement de l'intérieur du pays vers la côte (Yomaboua, Aou, Nyakpinkpin...), le mémorial de Zoki Azata à Atoéta, le puits des enchaînés ou Gatovoudo à Nimanya... font partie des sites de la traite négrière identifiés à ce jour au Togo.■

Andréas Magnim

Société(Suite et fin) : Akoss avait le diable dans les

RECAPITULATIF

Il y a des filles qu'on n'oublie pas facilement. Akoss, cette belle métisse de mère ghanéenne et de père togolais en fait partie, en tous cas c'est que Jacques, un jeune transitaire essaie de faire passer comme message, autour d'un pot, à ses amis. Il passe le message dans un contexte particulièrement public et dans un style à la fois amusant et véridique. Ce n'est pas du goût de tous les clients du Bar dans lequel Jacques repéra Akoss en compagnie d'un autre mec. « Cette fille s'appelle Akoss, elle a le diable dans les hanches » avait déclaré Jacques quand il vit arriver cette jeune fille. Cela n'avait pas manqué de faire pouffer de rire ses invités. L'alcool aidant, il entreprit de relater un pan de sa vie, de son histoire avec cette métisse togolo-ghanéenne qui se tapait pratiquement un nouveau mec chaque semaine. Selon, le transitaire Jacques, le téléphone portable d'Akoss était permanemment en marche, elle était entre des bips de sms, des

excuses répétées pour prendre des appels ; la « go » était très sollicitée et chacun attendait patiemment son tour. Il raconta comment, Akoss, la fille qui a failli lui « casser le pénis » vivait. Une partie de son récit précise qu'après qu'il lui est offert une robe, Akoss se proposa de lui témoigner sa reconnaissance en lui proposant une partie de jambe en l'air dans des conditions qu'il n'avait jamais vécues auparavant « allons dans un lit j'ai envie de faire l'amour et j'espère que tu es à la hauteur » lui avait-elle lancé après un tour au restaurant et avant de lui proposer une petite auberge discrète située à Kégué. Jacques racontait son histoire avec un léger sourire, il cherchait les réactions de ses amis sur la table tout en voulant provoquer à tout prix Akoss et son compagnon. C'est ainsi qu'en passant et en toute inconscience, il lança au compagnon d'Akoss, un certain Abel ceci : « Cette femme est très dangereuse, elle a failli me casser le pénis ! » Il enchaîna entre les rires de l'entourage dans la

provocation en s'adressant à nouveau à celui qui se présente comme un nouveau rival : « Elle t'a dit que je l'ai baisée, ta copine. Mais fais attention, elle n'est pas du tout sérieuse ». Cette fois, Jacques avait jeté la pavé dans la marre et le compagnon d'Akoss n'entendait pas se faire humilié de cette manière.

Abel, du haut de ses 1m95 se pointa devant la table de Jacques, il dévisagea d'abord les occupants pour lire l'atmosphère avant de rappeler à l'ordre le transitaire à moitié ivre. Luc, l'autre ami du transitaire qui jouait au bodyguard se leva pour bloquer le passage à Abel tout en lui adressant ces mots : « Monsieur, ce n'est pas une histoire à dramatiser, mon patron ne s'adressait pas à toi, c'est une histoire qu'il racontait. Mais il se fait qu'il connaît la fille qui vous accompagne et entre hommes on peut se rendre service. Il n'a rien contre vous mais contre cette fille, excusez-moi, qui est de moralité assez

douteuse. Je sais que ce n'est pas votre femme et que vous devez vous en méfier, c'est le sens de l'appel que mon patron vous a lancé. Entre homme, on s'entend ». Luc semblait avoir trouvé les mots justes et Abel, très mal à l'aise se contenta juste de rappeler que Jacques devrait se respecter beaucoup plus. Il n'avait visiblement pas envie de se battre contre tout ce groupe qui montrait sa disponibilité à apporter soutien et protection à cet ivrogne qui les prenait tous en charge. Akoss avait peut-être raison quand elle lui parlait de lui comme un monsieur bizarre dont elle a refusé les avances. Mais au fond de lui subsistait un doute. De toute façon lui aussi devait prendre son pied ; Alors qu'il retournait vers Akoss, Jacques reprit ses esprits après la petite frayeur qu'il a ressenti à l'approche du colosse. Il reprit avec le fil de son histoire en ironisant : « Mes amis, je sais que pour le consoler et le rassurer pour ce qui vient de se passer, cette fille va également

lui casser le pénis. Elle sait bien le faire. Cette Akoss a le diable dans les hanches. » Une fois encore le bar se mit à rire. Akoss se leva appela la serveuse pour qu'elle apporte l'addition. Aussitôt Abel allongea la monnaie et le couple leva l'encre vers une destination inconnue. Mais pour Jacques le transitaire : « Akoss va l'amener dans cet hôtel à Kégué ! Je sais et je vous l'assure. Si vous voulez d'ici une heure, je vous conduis là bas pour que vous constater leur présence ». Jacques regardait la voiture s'éloigner. Dans son visage on pouvait lire un sentiment de satisfaction et un brin de jalousie. Cette Akoss a dû lui laisser à la fois un souvenir heureux et malheureux. Autrement son comportement ne saurait s'expliquer par la simple dose d'alcool. Cette femme devait avoir réellement le diable dans les hanches.....■

Le Briscard

Bilan des manifestations du Collectif « sauvons le Togo »

Le contribuable togolais devra encore se saigner pour la réparation des dégradations occasionnées sur la voie publique?



Les manifestants improvisent une cuisine en pleine chaussée

Une première évaluation des casses perpétrées par le Collectif « Sauvons le Togo » a été faite et concerne les dégâts sur les routes nouvellement refaites. Les atteintes portées à l'asphalte sur les nouvelles routes de la capitale togolaise suite aux pneus brûlés, les feux tricolores saccagés et les pavés défoncés viennent d'être évalués et portés à la connaissance des togolais par le Ministre des Travaux publics. 200 Millions c'est ce que nous coûteront en réparation tous les dégâts matériels causés sur les voies publiques par les éléments incontrôlés du collectif. Cette évaluation ne prend pas en compte les biens (motos, portables et autres) emportés par les

manifestants braqueurs ni le préjudice subi dans leurs activités respectives par tous ces travailleurs togolais ou étrangers qui ont été bloqués dans leurs opérations et contraints de ne pas vaquer à leurs occupations.

En trois jours les pertes sont énormes et vont donc au-delà des 200 millions avancés. Dans un pays comme le nôtre qui veut renouer avec la croissance et lutter efficacement contre la vie chère et la pauvreté, la question qui revient sur toutes les lèvres est celle de savoir qui devra régler cette lourde facture que nous laisse le collectif. Certains pensent déjà au gouvernement, la solution la plus facile et d'autres caressent l'idée de voir condamner les auteurs de ces actes pour qu'ils réparent, on pense aux casseurs et à leurs commanditaires du CST, c'est la solution légale et la plus juste.

Mais la déception des uns et des autres risques d'être plus grande quand demain dans un « souci d'apaisement » les casseurs seront exemptés de tout paiement et que la douloureuse facture reviendra en définitive au contribuable togolais.■

Fab



Acteurs et Professionnels de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche, de l'Agroalimentaire et de la Gastronomie; Distributeurs et Représentants de marques de produits alimentaires,

PARTICIPEZ
À LA 1^{ère} EDITION DU

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE DE LOMÉ (SIALO) 15 - 19 AOÛT 2012

EXPOSITION - VENTE - JOURNÉES PROMO - CONFÉRENCES & ATELIERS DE FORMATION
ANIMATIONS MUSICALES & CULTURELLES - CONCOURS - EXCURSION - NUIT DU SIALO

CETEF <<TOGO 2000>> PAVILLON CLIMATISÉ OTI

www.sialo.org

Tél : +228 22 34 96 04 / 22 30 27 27
+228 90 21 79 79 / 99 99 79 79

E-mail : info@sialo.org



La HAAC installe ses comités techniques Un vaste chantier s'ouvre

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a officiellement lancé le mercredi 20 juin 2012 les activités de ses comités techniques. La cérémonie de lancement s'est faite au siège de l'institution sise au quartier Agbalépédogan. Elle a été présidée par le président de l'institution entouré d'autres responsables des organisations de presse et de médias. Le lancement des activités des huit comités ouvre ainsi la voie à d'énormes chantiers qui attendent la HAAC et ses comités techniques.

Selon l'article 17 de sa loi organique, la HAAC a le devoir d'installer huit comités techniques qui l'aideront dans sa tâche. Il s'agit du comité Multimédia et Délivrance de la carte de presse, présidé par Donko Balogou, du comité des Affaires Juridiques et de l'Accès équitable aux médias officiels sous le contrôle de Madame Awussaba Adjowa, du comité de

la Déontologie, de l'Ethique, de la Recherche et de la Formation présidé par Victor Aladji, du comité Presse écrite présidé par Pierre Kasséré Sabi, du comité de la Radio dirigé par Mathias Ayena, du comité de la Télévision, du Cinéma et des Vidéo clubs sous la responsabilité de Philippe Evegno, du comité des Autorisations, du Contrôle, et de l'Evolution Technique dirigé par Lalle Kanake et du Comité des Agences de Promotion, de la Publicité et des Affiches sous la direction de Jean Pierre Homawoo. Ces comités jouent un rôle capital dans le fonctionnement de la HAAC. « La HAAC souffre aujourd'hui d'un problème crucial, c'est le manque d'administration. L'installation des comités techniques qui est faite aujourd'hui, est capitale pour le bon fonctionnement de la HAAC, en ce sens que les comités techniques sont la cheville ouvrière de la HAAC. Les

réflexions se feront à ces niveaux là, par thématiques et ces réflexions permettront que nous puissions donner des avis qui seront solides, partagés par nos partenaires. C'est lorsque le travail de ces comités sera effectif, que nous pouvons en ce moment faire un travail louable, et demander que certaines choses soient faites que ce soit au niveau du Législatif que de l'Exécutif pour que cela améliore le secteur des médias » a précisé le président de la HAAC, Biossey Kokou Tozoun.

Pour rappeler la mission qui est la leur, le président du comité technique de la déontologie, de l'Ethique, de la Recherche et de la formation, Victor Aladji précise qu'il faut sensibiliser les journalistes sur ce qui est leur devoir : « les médias contribuent à former les consciences des individus et des sociétés. Il faut que ce qui sort des médias soit prémâché c'est-à-dire que ce soit bien muri. C'est dans ce sens que nous voudrions pouvoir



Le comité technique, déontologie et éthique

invité les collègues, les confrères à savoir qu'ils ont une lourde responsabilité sociale. Et on ne peut pas faire tout ça la dans la cacophonie, dans le désordre ». Il faut dire que la HAAC se compose de neuf (9) membres tandis que les comités techniques se composent d'au moins sept (7) membres. Ces comités techniques présidés par

les membres du bureau de la HAAC se composent entre autres d'autres personnes issues des organisations de presses tels que l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et des représentants du ministère de la communication. ■

Magloire A.

Dérives dans la presse togolaise

L'OTM pourrait désormais demander la suspension des journaux indécents

C'est sans doute l'une des décisions majeures de la dernière Assemblée Générale de l'Observatoire Togolais des Médias (l'OTM) tenue le 22 juin dernier. Désormais l'organe d'autorégulation peut demander la suspension de la parution d'un journal qui s'illustre dans la violation systématique et répétée du code de déontologie des journalistes du Togo.

Cette disposition contenue dans les nouveaux statuts et règlement intérieur adoptés à la majorité absolue des membres présents à la dernière AG, précise que le recours à la suspension ne peut intervenir que dans les cas les plus extrêmes. En ce qui concerne les sanctions des journaux indécents, l'OTM a toujours procédé à des rappels à l'ordre, des mises en garde, des blâmes et dorénavant des demandes de suspension. Mais une disposition précise que le tribunal des pairs devrait privilégier la voie du règlement à l'amiable, la conciliation, et que la pédagogie devrait l'emporter sur les sanctions.

La nouvelle mesure qui plane comme une épée de Damoclès sur l'ensemble de la presse togolaise, contribuera-t-elle à octroyer plus de capacité de coercition à l'OTM dont les rappels à l'ordre il faut l'avouer n'ont véritablement jamais inquiété? Ce



A. Sizing, Pdt de l'OTM

souci est d'ailleurs partagé par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) qui non plus n'a pas la compétence de suspendre ou de fermer un média. Au Togo, la décision de suspension ou de fermeture d'un média, relève de la justice et des voix s'élèvent pour des institutions de régulation et d'autorégulation des médias beaucoup plus forte au Togo. Un passage peut être obligé pour une presse beaucoup plus responsable. ■

PF

Opération coup de poing sur le campus universitaire de Lomé La police met la main sur une bande de braqueurs

Le vendredi 22 juin dernier, la police avec la collaboration des vigiles de l'Université de Lomé a mis la main sur des individus à l'origine de quelques actes criminels sur le périmètre universitaire notamment braquage à mains armées, vole de moto, des vêtements et parfois des cas de viole des étudiantes au sortir des cours du soir.

Ils sont en tout six individus interpellés dont deux ont réussi à prendre la fuite et activement recherchés par la police. Ils sont soupçonnés d'être les auteurs des actes d'insécurité commis sur le campus. Selon les vigiles qui les pistaient depuis un moment, ces individus peu recommandables ont établi leur base dans la broussaille ouest de l'Université de Lomé vers



Atikoumé-Klikamé, la fameuse forêt du campus pour ceux qui maîtrisent bien les endroits. Une importante quantité de cannabis et de préservatifs appartenant à cette bande de malfaiteurs a été découverte sur les lieux.

Les malfrats dans leur mode opératoire agressent et dépouillent de leurs biens toute personne empruntant la nuit certains sentiers sur le campus.

Les étudiants espèrent que cette interpellation apportera tant soit peu la sécurité sur leur temple de savoir. ■

Junior Stagiaire

Le Groupe africain lancera un appel de détresse pour la situation humanitaire au Sahel le 29 juin prochain

La région du Sahel traverse aujourd'hui une tragédie dont la gravité n'est pas assez mesurée par la communauté internationale ou du moins feint-on d'ignorer ce qui se passe, les pays puissants qui dominent cette communauté internationale ayant d'autres chats à fouetter? Les enjeux géopolitiques obligent.

Les pays africains n'entendent plus être passifs en attendant que d'autres prennent des initiatives à leur place.

C'est pourquoi le groupe africain dans

les instances multilatérales à Genève a décidé de lancer un appel urgent pour cette région le vendredi prochain.

Cet événement regroupera toutes les Missions diplomatiques à Genève, ainsi que les représentants des différentes agences onusiennes, les représentants de la société civile et la presse internationale.

L'objectif de cette initiative africaine, en coopération avec ses partenaires, est d'une part d'attirer l'attention de la part de la communauté internationale sur



l'ampleur de la gravité de la crise humanitaire et multidimensionnelle dans la région du Sahel, et d'autre part, de générer un plus grand soutien financier de la communauté des donateurs pour faire face à cette crise.

Le leadership africain se marque de plus en plus sur ses propres affaires et on ne peut que s'en féliciter. Les différents acteurs de l'humanitaire notamment le HCR, l'OMI, OCHA, PAM, FAO, UNICEF, OMS et le PNUD seront présents.■

E. Dieudonné

Environnement

La 64ème session du Conseil exécutif de l'Organisation Météorologique Mondiale s'est ouverte à Genève avec un quiproquo au sein du Groupe africain

La soixante-quatrième session du Conseil Exécutif de l'Organisation Météorologique Mondiale s'est ouverte le lundi 25 juin 2012 à Genève. Elle a pour objectif principal de mieux préparer la prochaine session ordinaire de l'OMM qui aura lieu probablement en octobre prochain. Comme toujours des groupes régionaux se constituent pour tenter d'imposer leurs vues ou mieux défendre leurs intérêts comme dans toutes les autres organisations multilatérales.

Au sein du groupe africain, on ne peut pas dire que la sérénité règne. C'est en tout cas le sentiment qui est apparu lors d'une réunion des experts que le groupe africain a tenue à organiser le vendredi 22 juin à l'initiative de l'Union Africaine dans la perspective de se préparer au Conseil dont les travaux se sont ouverts. Cette absence de sérénité tient juste au problème de représentation des pays africains au sein de l'OMM. Qui des Excellences, Ambassadeurs, Représentants Permanents et les Représentants de l'OMM dans les capitales, points focaux techniques pour parler au nom des pays africains dans l'organisation internationale? La question n'est pas nouvelle et s'est toujours posée. Mais elle prend de plus en plus d'ampleur parce que les Ambassadeurs en font une préoccupation fondamentale, estimant que les points focaux chassent sur leurs terres parce que ce sont eux qui sont investis des

pouvoirs pour agir au nom des Etats dans les enceintes internationales.

Non, estiment les points focaux dans les capitales qui pensent que l'OMM n'est pas une organisation politique, tout comme l'OMS ou l'AIEA et qu'ils y sont investis pour leurs compétences techniques. Nul ne devrait donc s'intéresser à cette question s'il n'est technicien.

A travers ces deux positions tranchées, on aperçoit aisément que se pose un problème crucial de coordination entre les Missions Permanentes et les points focaux de l'OMM dans les capitales africaines qui, s'il est résolu permettra de dissiper les malentendus.

Il serait malsain de faire endosser la responsabilité de cette situation à l'une ou l'autre partie.

Mais les diplomates africains dans les Missions sont unanimes, les points focaux débarquent à Genève sans même prendre la peine d'aller vers les Missions de leurs pays; ce qui leur donne le sentiment qu'ils sont vus avec condescendance.

En dépit du caractère technique des questions météorologiques, il importe que les points focaux de l'OMM rendent aux Représentants Permanents leurs considérations pour le protocole, car en cas de pépin, ce sont eux qui vont répondre de leurs actes conformément à leurs attributions qui sont celles de protéger leurs ressortissants.■

PF

L'Ambassadeur Nakpa Polo a présenté ses lettres de créances hier à Berne au Conseil Fédéral Suisse



Nakpa Polo

Mardi 26 juin 2012, SEM Nakpa Polo a présenté en fin de matinée ses lettres de créances au Conseil Fédéral Suisse, lettres par lesquelles le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé l'accrédite, Ambassadeur, Extraordinaire et Plénipotentiaire du Togo auprès de l'Etat Fédéral Suisse.

Il faut rappeler que la particularité de la Suisse qui abrite une kyrielle d'Organisations Internationales Multilatérales fait que les diplomates jouissent d'une double accréditation: d'abord auprès de ces Organisations Internationales, puis après auprès de l'exécutif de la Confédération suisse qui est basé à Berne.

Madame Polo avait déjà présenté ses lettres de créances le 24 février dernier au directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève,

Kassyn-Jomart Tokayev.

Après le cérémonial de présentation des lettres de créance, l'ambassadeur a transmis au Conseil Fédéral Suisse les remerciements ainsi que la gratitude du Président togolais, et sa disponibilité à œuvrer à la consolidation des liens de coopération qui unissent le Togo et la Suisse.

La présentation de lettres de créances va sans nul doute marquer le point de départ de l'agenda du nouvel Ambassadeur du Togo sous l'angle bilatéral, l'autre facette de la mission qui lui est assignée dans l'esprit de la diplomatie au service du développement dont le Gouvernement fait son credo, souvent occultée par le foisonnement des réunions et des activités au niveau multilatéral à Genève.■

Magloire A.



TOGO TELECOM

GRANDE CAMPAGNE DE RÉACTIVATION GRATUITE

JUSQU'AU 06 JUILLET 2012

• Cartes SIM illico désactivées

Réactivation par rechargement d'une carte illico d'un **montant minimum de 1000 F CFA**



• Cession gratuite

Comptes illico et Chemoi



Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00